

## CE QUI L'ONT DIT à Lille, le 19 mai 2017

**Pour l'ex pôle nord-est :** les parisiens Y. Letranchant (réseau régional), O. Montels (programmes régionaux) et O. Godard (DRH F3), la DRH Grand Est C. Bayol, les directeurs régionaux P. Schumacher (BFC) et D. Cagny (Hauts de France)

**Pour la communication :** T. Beck, comm Hauts de France

**Les invités :** L. Hagenauer (dir. Ethique et déontologie FTV), C. Lefèvre (DRH fabrication siège), A. Segur (DRH filière), Y. Dumond (direction filière)

### FILIÈRE PRODUCTION : GRÈÈÈVE !

Un préavis de grève a été déposé à la filière production pour le **5 juin 2017** : pas question, pour les salariés de la filière, d'accepter les conséquences du projet de feuilleton à Montpellier (Vendargues) sur leur activité – réduction du nombre de fictions (on passe de 32 fictions en 2017 à 20 en 2018), ou encore, perspective de création de hubs pour la vidéo mobile, déménagement des menuiseries et accessoires vers Montpellier, réduction des effectifs dans les sites filière régionaux pour déployer l'emploi vers Montpellier ou Saint Cloud (post production).

Une motion (en fin de CR) a été rédigée par les personnels de la filière de Lille et lue en séance par nos élus. Réaction de la direction : « l'activité est maintenue dans les sites de la filière, au niveau possible selon les départs des collaborateurs vers Montpellier ».

On a bien compris : l'activité sera adaptée aux « moyens humains » restants dans les sites.

La direction va procéder par redéploiement de postes vacants (PV), pour « monter » le site de Montpellier, mais elle ne sait pas encore où sont situés ces PV : impossible pour nous aujourd'hui de prévoir les conséquences du projet en termes d'emploi et d'activité dans les sites régionaux de la filière !

PV aujourd'hui à la filière : 24, dont 6 dans l'ex pôle Nord Est (3 à Nancy, 2 à Lille, 1 à Strasbourg)

PV fin 2017 à la filière : 43, dont 14 dans l'ex pôle Nord Est (4 à Nancy, 9 à Lille, 1 à Strasbourg)

A la question du maintien des cars de la filière dans les sites régionaux, la direction répond qu'une « étude des besoins » est en cours... et que si, à terme, les moyens sont affectés à Paris, les personnels le seront aussi – mais bon, sur la base du volontariat pour les personnels du car de Marseille, directement concernés aujourd'hui, puisque leur car est transféré à Marseille : pour eux, la mutation à Montpellier, c'est du volontariat.

La direction croit en son projet de feuilleton et en espère des retombées financières grâce aux produits dérivés... Mais ne peut rien chiffrer : il va falloir en vendre, des mugs et des T-shirts, des magnets et des dés à coudre à l'effigie des héros de ce feuilleton tourné sous le soleil et monté dans la grisaille parisienne !



Un chiffre est donné au cours de ce CE : une fiction « filière » coûte de 850.000 euros à 1 million d'euros, + 100.000 à 140.000 euros de charges de « bureau de production », + les charges « société » de FTV (le chauffage, la lumière etc.). Un producteur privé n'a pas ses frais = il est moins cher. CQFD. Vu comme ça, évidemment... on arrête tout.

## L'ex pôle Nord Est, le bon élève

*Le budget 2016 : l'ex pôle a maîtrisé son budget et consommé à peu près son enveloppe, soit 105 millions d'euros.*

105 millions d'euros, dont 70% sont partis en masse salariale (environ 75 millions d'euros).

2,1 millions d'euros n'ont pas été consommés, principalement grâce au non comblement immédiat de postes vacants.

Mais alors, demandons-nous, pourquoi ne pas avoir utilisé cet argent pour remplacer des absences pour maladie, pour appeler des renforts dans certains services quand rien ne va plus, pour pallier le vide laissé par ceux qui sont partis à la retraite ou en mutation ?

C'est que ces sous, nous explique la direction, sont utilisés en partie pour des PAE ou des opérations spéciales... 27 PAE dans l'ex Nord Est en 2016, 24 opérations spéciales...



Mais on nous le répète : le remplacement, c'est « autant que de besoin ». 9,8% de la masse salariale pour des non permanents dans l'ex pôle, contre une moyenne à FTV à 12% : on a donc moins de besoins dans le Nord Est qu'ailleurs ?

Autre question : les congés scolaires d'hiver sont à cheval sur 2017 et 2018. Les élus demandent que le personnels soient autorisés à reporter une partie de leurs congés 2017 sur la première semaine de 2018 ; ceci permettrait d'une part d'éviter aux salariés de manger des congés 2018 dès le début de l'année, et d'autre part d'éviter de poser beaucoup de congés fin 2017, ce qui pourrait créer des problèmes de planification en fin d'année.

Tout le monde y gagnerait !

Le DRH de F3, O. Godard, nous oppose une fin de non recevoir : c'est niet, nein, no... et tant pis si ça coince dans les services en fin d'année, parce que, vous l'avez compris... **les congés, c'est la santé !**

Autre point abordé lors de ce CE, la situation tendue au BRI de Strasbourg, avec des journalistes issus de la rédaction passés dans l'encadrement sans être remplacés sur leur poste antérieur, avec des journalistes qui travaillent pour l'antenne ou assurant un interim en tant que conseiller au programme...

Cet état de fait + le non remplacement des absences = un seul journaliste sur le web, une équipe en 9H-24H un jour, un planning en déséquilibre avec 5 JRI absents en semaine 20 etc.

Et que répond la direction ? Il s'agit là d'un problème de prévision et d'anticipation.

Ah bon, on a eu peur. Si ce n'est que ça...

Quant à régler le problème...

## AVANCES sur frais de mission ou de mobilité : misère sociale

*C'est la fin des avances sur frais de mission, le barème « frais à l'étranger » a été modifié, et les CDD doivent avancer leurs frais de mobilité.*

« **Carte corporative** » **obligatoire** pour les salariés qui ne voudront pas avancer les frais de mission, c'est ce qu'a décidé la direction. Point barre.

Diminution des « frais à l'étranger », en conformité avec les barèmes de l'URSSAF.

Très bien, mais on aurait aimé être au courant avant la mise en œuvre de ces mesures... Une p'ttite communication n'aurait pas été de trop, non ?

La direction va communiquer sur ces sujets au niveau national, nous promet-on.

Quant aux CDD, rien à faire : la direction ne sait pas comment calculer leurs **avances sur les frais de mobilité**. Donc : les précaires continueront à avancer de l'argent à FTV – plusieurs centaines d'euros par semaine -, sans savoir quand ils seront remboursés puisque les personnels administratifs ne sont pas remplacés, et liquident les missions et frais dans des délais plus ou moins longs...

Un problème social ? Oui, répond la direction... qui « continue à regarder » ce qu'elle peut mettre en œuvre, pendant que les CDD payent pour travailler.

## FranceInfo: expérimentations et généralisation

« **un Jour en région** », voilà le nom donné aux interventions des antennes régionales sur la chaîne info. Pour le moment, 8 régions ont « expérimenté », dont, dans l'ex pôle Nord Est, Besançon et Lille. Cet été l'expérimentation va être généralisée à toutes les antennes régionales sauf Poitiers et Lyon.

Les rédacteurs en chef, réunis à Paris tous les 2 mois, y rencontrent le patron de la chaîne info pour échanger ; les difficultés techniques rencontrées en début d'expérimentation ont été surmontées, et il a été rappelé que les commandes de la chaîne info comme les propositions de sujets des journalistes de région doivent passer par le rédacteur en chef du BRI et IV3 : « on a remis les pendules à l'heure », nous dit la direction.

**Le tout se fait – évidemment – à moyens constants.**

Ben oui quoi, compiler plusieurs sujets sur une thématique pour en faire un module, habiller un dossier pour sa diffusion sur FranceInfo ;, c'est pas compliqué...

Mais nous insistons : les personnels qui travaillent sur ces modules doivent être planifiés ! Ce sera fait, répond la direction. Ouf.

**franceinfo:**

## SOYONS I-RÉ-PRO-CHA-BLES !

*La majorité des élus du CE a pris acte du dispositif « cadeaux et invitations » qui sera annexé au règlement intérieur de FTV.*

Le principe : nous n'acceptons, dans nos relations avec des tiers, que des cadeaux ou invitations dans la limite du raisonnable. On refuse « poliment » (et on dit merci ?) ce qui dépasse ce qui est raisonnable.

Par ailleurs, nous avons été informés sur les questionnaires de déclaration de conflits d'intérêt que certains salariés de FTV (cadres dirigeants, salariés responsables d'achats externes) vont devoir remplir.

Nous en avons profité pour parler des salariés candidats à une élection ou déjà élus : un candidat est soumis à une période de réserve pendant la campagne électorale ; un salarié élu pourra bénéficier d'un temps partiel.

En tout état de cause, un engagement politique est personnel et le salarié ne devra pas associer le nom de l'entreprise à son action politique, qu'il mènera hors temps de travail.

## CCR : on y pense

*Décidemment, la direction réfléchit beaucoup : le redéploiement des postes pour le feuilleton, les frais de mobilité des CDD, et puis maintenant le renouvellement ou la réparation des CCR de Nancy et de Strasbourg.*

Et bien... « le sujet est à l'étude », nous répond-on. Il faut faire un état des lieux, lister les problèmes, savoir ce qu'on peut et veut faire et établir un calendrier. Tout un programme.

En attendant, les CCR sont en carafe et le resteront si on comprend bien. Evidemment, on peut bricoler...



Et on a compris aussi qu'il n'est pas sûr que chaque antenne concernée (Nancy et Strasbourg) garde un CCR.

## « Oups I did it again » : et revoilà le fichage des salariés !

Qui ? les candidats à la CC journalistes

Par qui ? par leur chef de service

Quand ? quand celui-ci valide la candidature ...

Comment ? A l'aide d'une grille avec des items plus que douteux : « aime son travail », « est là quand il faut », « veut – peut – sait travailler seul » etc.

Le problème ? Il est spécifié que cette grille est **confidentielle**, et ne sera pas transmise au salarié ainsi évalué.

Et ça, c'est vilain. Très vilain.

## LOCALES : on ferme... ou pas !

*Les Locales ferment, leurs équipes renforcent les rédactions régionales, de nouveaux projets éditoriaux sont en cours de construction... Mais voilà que les salariés des Locales refusent cet avenir projeté par la direction et se rebellent.*

La direction affirme que chaque Locale travaille sur son projet, et qu'aucune décision n'est prise : « il n'y aura pas forcément une décision globale pour les Locales... Le travail est en cours et les arbitrages seront différents selon les régions ».

Ainsi, à Mulhouse, les salariés sont partants pour la formule « rédaction régionale ». Nous ajoutons qu'à Boulogne et à Metz, les salariés souhaitent continuer à fabriquer une édition locale. **Ceux-là pourront donc, si l'on prend la direction au mot, continuer à fabriquer une édition de proximité, riche en actu locale, parce que « de près, on se comprends mieux ».**

Et comme toujours, quand on parle des Locales, nous avons demandé le coût d'une montée de ces éditions sur les box : une étude a été faite, qui ne nous a jamais été communiquée ! Et une fois de plus, nous n'aurons pas de réponse...

Une étude sans doute malencontreusement « égarée », comme l'a été peut être le rapport de juillet 2014 sur le bilan qualitatif des Locales, semble t'il favorable à l'existence de nos Locales !

Bref, va falloir faire du rangement à FTV, à force d'égarer les rapports, on finira par perdre nos illusions.

**Prochain CE ordinaire le 20 juin 2017 à Strasbourg**

**Vos élus et représentants syndicaux SNJ et CFDT du pôle Nord Est :**

**Dominique Dumont, Claude Framery, Philippe Rousselle (Nord Pas de Calais), Yvonne Roehrig (Alsace), Catherine Linder (CFDT)**



**MOTION DES PERSONNELS DE LAMBERSART (FILIERE PRODUCTION), réunis en AG le 18 mai 2017 :**

Les personnels du site de Lambersart réunis en Assemblée Générale le 18 Mai 2017, après avoir pris connaissance de l'état des négociations relatives au dépôt du préavis de grève du 5 Avril réaffirment leur soutien à leurs représentants. Ils demandent que tous les éléments financiers de nature à restaurer un dialogue constructif visant, entre autres, à retrouver un équilibre financier vertueux dans la filière soient fournis aux partenaires sociaux. Ils souhaitent que soient posés comme un impératif le maintien des sites existants et de leurs activités à saturation, seul moyen de réduire les coûts fixes liés au fonctionnement de notre entreprise. Ils souhaitent que soit posé comme un droit le rattachement des salariés de l'entreprise à leur site d'origine et la garantie qu'aucune mutation ne sera contrainte. Ils se réjouissent des projets de développement et d'investissement annoncés par la direction et le souhait affirmé par elle de maîtriser en interne la production de programme de la conception à la diffusion. Ils attendent avec impatience de la part de la direction des propositions significatives sur les différents points du préavis de nature à sortir du conflit actuellement en cours.